

M. JOHNSON : ... aux comités de quartier, quand vous ne dormez pas, effectivement.

La loi exige de nous, mes chers collègues, que nous prenions acte de la tenue de ce débat à la date du 15 décembre 2010. Il nous est aussi demandé de prendre acte de la production du rapport que vous avez en annexe.

Mme DE LUCA : Merci pour ce rapport et ce travail et que j'ai trouvé intéressants. J'ai assisté à un certain nombre de débats, notamment lors du Festival de la ville ... des Assises de la ville, pardon. J'ai la nostalgie du Festival de la ville que je trouvais génial.

J'ai trouvé que la méthode d'association des citoyens pour la préparation des débats était intéressante. J'ai aimé la mise en valeur de l'intervention de ces différentes personnes. Je voulais donc le restituer aujourd'hui. Voilà une chose qui est faite.

Je voulais également parler de quelque chose qui m'intéresse tout particulièrement, Monsieur le Maire, vous le savez. Il s'agit du compostage. Il a été évoqué à plusieurs reprises par un certain nombre de personnes. Vous l'avez repris vous-même lors des conclusions de la journée et je voulais savoir si l'on avait avancé sur la question et s'il y avait des projets en route aujourd'hui au niveau de la ville ou au niveau de Plaine Centrale.

M. le Maire : Un essai a été fait à la cuisine centrale qui ne s'est pas avéré positif pour des raisons qui sont peut-être liées à un dysfonctionnement de l'appareil qui avait été utilisé. Je crois qu'ils sont en train de changer l'appareil ou de tester un autre appareil. De l'avis de l'élu concerné et du directeur de la cuisine centrale, il n'était pas possible de continuer cette expérience de compostage pour des raisons de nuisances olfactives très fortes.

Le fournisseur de l'appareil a expliqué qu'il y avait peut-être un défaut. Une deuxième expérience est donc en cours.

Mme DE LUCA : Et sur le compostage collectif qui peut associer notamment les déchets verts dans les quartiers, est-ce qu'une réflexion est en cours à ce sujet ou est-ce que ce n'est pas encore le cas ?

